



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 95014

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur une nouvelle série de vidéos sur YouTube, au titre éloquent, diffusée à compter du 13 avril 2016 et dans laquelle une personnalité prépare une recette de cuisine et boit à intervalles réguliers d'importantes quantités d'alcool. Or ce genre de programme banalise la consommation, notamment auprès des jeunes, alors que l'alcool est toujours la deuxième cause de mortalité dans le pays. Ce « concept », issu du Canada, contourne ainsi les restrictions posées pour la télévision par la loi Évin et par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, interdisant la consommation d'alcool sur un plateau de télévision. Elle lui demande donc quelles mesures elle entend prendre concernant la diffusion de ce type de programme sur Internet, étant consciente des difficultés liées à la régulation des réseaux sociaux.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95014

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3037

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)